

# AVIS AU PUBLIC

## Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/15 du 22 avril 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/15-1.1	Alzingen, route de Thionville – travaux de raccordement du 22.04.2025 au 30.04.2025
2025/15-1.2	Howald, rue des Bruyères – travaux de raccordement du 01.05.2025 au 31.12.2025
2025/15-1.3	Itzig, Coin d’Espagne – travaux de raccordement du 22.04.2025 au 08.05.2025
2025/15-1.4	Fentange, Op der Hobuch – remplacement des canalisations du 01.05.2025 au 18.07.2025
2025/15-1.5	Fentange, Duelemerbaach – travaux de grutage le 22.04.2025
2025/15-1.6	Alzingen, rue Seitert – travaux de grutage le 24.04.2025
2025/15-1.7	Alzingen, rue Pierre Flammang – travaux de raccordement du 22.04.2025 au 30.04.2025
2025/15-1.8	Alzingen, rue Albert Bousser – « Alzenger Fréijoersmaart 2025” du 25.04.2025 au 28.04.2025
2025/15-1.9	Hesperange, Ceinture um Schlass – aménagement d’un arrêt de bus du 23.04.2025 au 31.12.2025
2025/15-1.10	Howald, rue Général Patton – travaux de réfection du 25.04.2025 au 06.06.2025
2025/15-1.11	Alzingen, rue de Syren – travaux de réfection le 05.05.2025
2025/15-1.12	Hesperange, route de Thionville – travaux de réfection (remplacement armoire Eltrona) du 23.04.2025 au 25.04.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 22 avril 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

